

Conditions générales	
Domaine d'application	Nous effectuons nos ventes sur la base de la présente liste de prix et des présentes Conditions Générales. Elles remplacent les listes de prix et Conditions Générales précédentes.
Prix	Tous nos prix sont sans engagement et s'appliquent pour les livraisons au départ de Geroldswil, sans emballage, sans assurance et hors taxe sur la valeur ajoutée.
Rabais	En cas d'achat d'unités d'emballage complètes, nos clients se voient accorder un rabais calculé en fonction de leur chiffre d'affaires de l'année précédente. Le taux général pour les rabais de la présente liste est indiqué sur la 1ère page.
Monnaie	Tous les prix de la présente liste de prix s'entendent en CHF.
Paiement	Les paiements devront être effectués dans un délai de 30 jours nets. Passé ce délai et si le client est dans l'incapacité de payer, nous facturerons des intérêts moratoires de 9 % par an sans lettre de rappel. Toute déduction non autorisée sera refacturée.
Petites quantités	Nous facturons une majoration de CHF 20.-- pour les commandes d'une valeur inférieure à CHF 100.--. S'agissant des livraisons à l'étranger d'une valeur inférieure à EUR 500.--, nous facturons EUR 20.-- en sus pour les documents d'exportation.
Livraison	Tous nos prix s'entendent départ usine, sans emballage. Les frais d'envoi et d'emballage sont à la charge de l'acheteur. Les marchandises sont toujours livrées sans assurance et aux risques et périls de l'acheteur.
Modifications techniques	Sous réserve de modifications techniques.
Garantie	Toute réclamation éventuelle portant sur la quantité ou la qualité de la marchandise devra nous être adressée par écrit dans un délai de huit jours suivant le constat du vice caché (réclamation pour vices) ; dans le cas contraire, la garantie ne s'appliquera pas. Si la preuve du vice est apportée et la réclamation signalée dans les délais prescrits, nos obligations de garantie se limiteront au remplacement gratuit des marchandises retournées par l'acheteur. Tous les autres droits de l'acheteur (révocation du contrat ou réduction du prix etc.) et tout droit à dommages et intérêts, de quelque nature que ce soit et qu'elle qu'en soit la cause, ainsi que la responsabilité pour les auxiliaires sont entièrement exclus. Nos obligations de garantie se prescrivent par deux ans à compter de la livraison à l'acheteur.
Droit applicable	Les présentes Conditions Générales et toutes nos livraisons sont régies exclusivement par le droit matériel suisse, à l'exclusion de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises du 11 avril 1980 ("Convention de Vienne") dans le cadre des relations internationales.
Juridiction compétente	Les éventuels litiges sont de la compétence des tribunaux du ressort du siège statutaire de Storenmaterial AG, actuellement CH-8954 Geroldswil.